

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COUR SUPREME DU BENIN, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DES HAUTES JURIDICTIONS FRANCOPHONES (AA-HJF) A LA CEREMONIE DE CLOTURE DES TRAVAUX DE LA 13^{ème} SESSION DE FORMATION DES MAGISTRATS DES JURIDICTIONS MEMBRES DE L'AA-HJF.

Porto-Novo, ERSUMA, le 10 novembre 2021.

Monsieur le Président du Conseil constitutionnel du Burkina-Faso ;

Monsieur le Président de la Cour suprême de la République Démocratique du Congo ;

Madame la Présidente de la Haute Cour de Justice du Bénin ;

Madame la Présidente de la Cour des Comptes du Bénin ;

Monsieur le Directeur Général de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) ;

Mesdames et messieurs les participants, membres des Hautes Juridictions AA-HJF ;

Mesdames et Messieurs les Représentants du Conseil d'Etat de France et de la Cour de Cassation de France ;

Mesdames et Messieurs les Experts-Communicateurs ;

Mesdames et Messieurs les magistrats des Juridictions béninoises du fond ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs ;

***Acta fabula est* ! La pièce est jouée. Nous sommes donc au terme des travaux de la 13^{ème} session de formation que notre réseau, en partenariat avec l'Organisation**

Internationale de la Francophonie (OIF), a organisé simultanément à l'ERSUMA et au siège de la Cour suprême du Bénin.

Tout est bien qui finit bien. C'est avec un réel plaisir que je voudrais exprimer à chacun de vous ici présent, au nom du bureau du Conseil d'administration de l'AA-HJF et en mon nom personnel, nos sincères remerciements pour votre contribution de qualité au succès de la présente activité statutaire d'accompagnement pédagogique.

Trois jours durant, nous aurons travaillé avec enthousiasme et détermination à l'atteinte des objectifs assignés à la 13^{ème} édition de nos sessions de formation.

Le franc succès de la présente session, témoigne, je puis le dire, de l'intérêt manifeste porté à toutes les thématiques qui ont fait l'objet de nos échanges. Je m'en voudrais donc de ne pas exprimer toute ma satisfaction au Secrétariat général de notre association et au comité scientifique qui ont travaillé à la préparation intellectuelle des travaux.

Notre gratitude et nos remerciements vont également à l'endroit des experts et communicateurs venus d'aussi loin et de très proche, partager leur science avec les participants à ce rendez-vous inter-judiciaire « du donner et du recevoir ».

A tous les modérateurs et rapporteurs qui ont su diriger nos débats pour les uns et eu la lourde charge d'en dégager la substantifique moelle pour les autres, je me dois aussi d'exprimer nos sincères remerciements.

Vous me permettrez également de saisir l'opportunité de la cérémonie de clôture qui nous réunit en ces instants, pour renouveler la gratitude du réseau à l'ERSUMA qui nous accueille, chaque année, dans ses murs et sert de cadre aux activités de renforcement des capacités d'intervention des magistrats des juridictions membres de l'AA-HJF.

Conformément au désir de la plupart de ses membres, la session de cette année a duré trois jours. Elle a cependant connu une innovation : la délocalisation de trois des cinq ateliers traditionnels au siège de la Cour suprême du Bénin. Cet éclatement spatial s'est imposé à nous pour tenir grand compte des recommandations gouvernementales de riposte contre la pandémie de COVID-19.

Mesdames et Messieurs,

Il ressort du rapport général qui vient de sanctionner nos travaux ainsi que de l'évaluation faite par chaque participant, que depuis lundi, nous avons échangé de manière intense et fructueuse et partagé nos différentes expériences en tant que praticiens du droit.

Si j'en juge, de manière spécifique, par les comptes-rendus des travaux des cinq différents ateliers répartis par ordres de juridictions, nous pouvons légitimement conclure que les objectifs qui ont présidé à la convocation de la 13^{ème} session de formation, ont été atteints. Je voudrais m'en réjouir tout particulièrement. Notre ardeur et notre détermination à renforcer nos capacités pour mieux servir la justice dans nos États respectifs sont restées intactes. Je n'ai par conséquent aucun doute quant à l'effet bénéfique du *benchmarking* dans nos juridictions nationales de rattachement.

Mesdames et Messieurs les chefs de Juridictions,

Mesdames et Messieurs les participants,

Mesdames et Messieurs,

Ainsi que je l'indiquais lundi, dans mon mot de bienvenue à la cérémonie d'ouverture des travaux, les tentatives de remise en cause du processus démocratique çà et là sur notre continent, nous interpellent d'autant plus que dans l'édification et l'enracinement de l'État de droit, les soupapes de sécurité sont essentiellement juridictionnelles. Il nous faut donc prendre toute notre part dans la réalisation de l'idéal démocratique appelé de tous leurs vœux par nos peuples respectifs. Ayons toujours présent à l'esprit cette magnifique assertion de Wole Soyinka, « *La justice est la condition première de l'humanité* ».

En tant que responsables et animateurs de hautes juridictions dont les décisions, insusceptibles de recours, s'imposent à tous les pouvoirs publics et à tous les citoyens, nous devons non seulement, prendre conscience de nos immenses responsabilités mais également nous armer sur le triple plan technique, intellectuel et moral pour être à la hauteur des exigences de notre mission. Ceci, et je l'ai rappelé à la cérémonie, est d'autant plus vrai qu'avec les mutations socio-politiques que connaît le monde, de nouveaux contentieux, de plus en plus complexes, ont investi nos prétoires et méritent d'être résolus à la lumière du Droit, avec perspicacité et doigté.

C'est à cet ambitieux objectif que répond l'exercice auquel nous nous sommes livrés depuis lundi, en échangeant entre nous aussi bien en plénière qu'en ateliers, sur des questions qui se posent souvent à nous, lors de la gestion des contentieux élevés devant nos juridictions respectives. C'est dire en d'autres termes, que les sessions de formation participent de notre volonté et de la détermination de l'AA-HJF à réunir les conditions optimales devant permettre à ses membres de répondre aux exigences contemporaines de leur office.

Votre attachement aux sessions de formation de l'AA-HJF n'est plus à démontrer. Je sais pouvoir, comme à l'accoutumée, compter sur chacun de vous pour une restitution parfaite de vos acquis pédagogiques une fois de retour chez vous. Cette mutualisation participe, nous en convenons tous, du renforcement des capacités d'intervention des magistrats de nos hautes Juridictions africaines francophones.

Notre réseau institutionnel, vous en conviendrez, accorde du prix au processus continu de renforcement des capacités d'intervention des magistrats de ses hautes juridictions membres. J'espère que la 13^{ème} session aura pris toute sa part en œuvrant à démontrer toute la pertinence et l'utilité de nos activités d'accompagnement pédagogique. C'est à ce prix que les hautes Juridictions seront confortées chaque jour davantage, dans leur pertinente adhésion aux initiatives de formation de notre creuset d'intégration juridique et judiciaire africain francophone.

Mesdames et Messieurs les participants,

Mesdames et Messieurs,

Je m'en voudrais avant le terme de mon propos, de ne pas témoigner toute la reconnaissance de l'AA-HJF, au Gouvernement béninois qui a pris toutes les dispositions pour nous permettre de tenir cette session dans d'excellentes conditions de sécurité surtout au plan sanitaire. Notre gratitude va aussi à l'endroit de l'OIF pour son accompagnement permanent et son appui déterminant non seulement à la tenue mais également à la réussite de la présente session de renforcement de nos capacités d'intervention.

Last but not least. Merci à l'ERSUMA et à tout son personnel pour la qualité, la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé. Les bonnes conditions de travail qui nous

ont été offertes tout au long de ces travaux auront été du meilleur effet pour la bonne tenue de la session de formation.

Mesdames et Messieurs les participants ;

L'audience solennelle de rentrée judiciaire de la Cour suprême du Bénin, pays du siège de notre Association, aura lieu demain, jeudi 11 novembre 2021, à partir de 09 heures, au siège de la haute Juridiction béninoise à Porto-Novo. Vous êtes cordialement invités à y prendre part. Les listes ont circulé dans les ateliers. Tous les inscrits recevront un carton individuel d'invitation au sortir de la présente cérémonie.

Je sais d'ores et déjà qu'une fois dans vos pays respectifs, vous serez les dignes VRP de notre Association, en vivant et en contribuant à faire vivre son idéal : UNIR L'AFRIQUE PAR LE DROIT ET LA JUSTICE.

C'est sur ces mots d'espoir, d'espérance, d'assurance et de foi en l'avenir que je déclare clos, ce mercredi 10 novembre 2021, les travaux de la 13^{ème} session de formation des magistrats des Juridictions membres de l'AA-HJF.

Vive l'intégration juridique et judiciaire africaine !

Vive l'AA-HJF au service de la consolidation de l'Etat de droit et de démocratie !

Rendez-vous, ici-même à la 14^{ème} session !

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Victor Dassi ADOSSOU